



N° 000002 /C.P.M.P.S.S

Nouakchott le 02 FEB 2017 انواكشوط

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

1. Soumissionnaires retenus :

- SOC : 1er moins disant conforme et qualifié

2. Soumissionnaires exclus :

- Dar El FIKR : Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment : le montant de la garantie de soumission est libellé en DOLLAR US.
- Imprimerie Internationale de Tunis : Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :
 - Etats Financiers et Chiffre d'affaire pour 2014 et 2015 seulement ;
 - ligne de crédit de 150 000 000 UM non fournie.
- DEVHARSH Infotech: Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :
 - Le montant de la soumission est libellé en Dollar US contrairement au DAO qui stipule que les prix seront indiqués en Ouguiyas, sauf stipulation contraire figurant dans les DPAO.
 - la garantie de l'offre n'est pas au nom du soumissionnaire ;
 - le certificat de non faillite non fourni.
- Grp. TypoPress/Librairie 15/21: Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :
 - Le montant de la soumission est libellé en Dollar US contrairement au DAO qui stipule que les prix seront indiqués en Ouguiyas, sauf stipulation contraire figurant dans les DPAO ;
 - la garantie de l'offre n'est pas au nom du groupement (au nom d'un membre qui est Librairie 15/21) ;
 - les attestations du Trésor Public et des Impôts ne sont pas fournies ;
 - le certificat de non faillite et l'acte du groupement ne sont pas fournis.



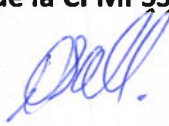

- Lovly Offset Printers: Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment :

Le montant de la soumission est libellé en Dollar US contrairement au DAO qui stipule que les prix seront indiqués en Ouguiyas, sauf stipulation contraire figurant dans les DPAO.

- Afrique Orient : Pour non-conformité aux stipulations du DAO, notamment : la garantie de soumission non fournie.

3. **Les principales dispositions permettant l'établissement du ou des marchés et, en particulier, son objet, son prix, les délais, la part du marché à sou traiter :**
4. **Objet du Marché :** fourniture de 1 271 600 manuels scolaires Mauritanien.
5. **Le prix du Marché :** Trois cent soixante-dix-huit million sept cent quatre-vingt-douze mille trois cent ouguiyas toutes taxes comprises (378 792 300 UM TTC)
6. **Délai de livraison :** 05 mois.
7. **Part du marché à sous-traiter :** sans objet
8. **Variante prise en compte :** sans objet
9. **Financement :** Budget Etat
10. **Attributaires :** Ets SOC
11. **montant évalué de son offre :** Trois cent soixante-dix-huit million sept cent quatre-vingt-douze mille trois cent ouguiyas toutes taxes comprises (378 792 300 UM TTC)
12. **En ce qui concerne les procédures d'appel d'offres en deux étapes, restreint, consultation simplifiée ou entente directe ; l'indication Des circonstances qui justifient le recours à ces procédures :** Sans objet.
13. **Le cas échéant, les raisons pour lesquelles l'autorité contractante a renoncé à passer un marché si ce cas de figure se présente :** Sans objet.

Nom, Prénom, Fonction et Signature des personnes présentes :

- Abderrahmane Ould Mohamed Sidine / Président de la CPMPS 
- Sidi Ould Cheikh Naji Awane/ Membre de la CPMPS 
- Doudou Sall/ Membre de la CPMPS 
- Anouar sadat Ould Yarba / Membre de la CPMPS 
- Mohamed Ould Bodde Cheikh Sidiya/ Rapporteur de la Sous-Commission 